

AMAP des Volontaires

Contrat Plantes & Confitures 2024-25 entre

l'adhérent·e de l'AMAP des Volontaires et

NOM / prénom :

.....

Adresse :

.....

GAEC la Ferme Sapousse

31D rue de Grandville 91740

Pussay

SIRET : 798 977 799 00021

.....

Tel :

Mail :

Contacts :

Sylvie Guillot : 06.81.51.82.97

Florent Sebban : 06.50.06.65.98

fermesapousse@gmail.com

Engagements

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **Charte des AMAP** (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau des

AMAP en Île-de-France), à savoir :

Engagements de l'adhérent·e

- Mentionner à la ferme partenaire ses (in)satisfactions.
- Respecter les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP

Engagements de la ferme partenaire

- Livrer des plantes et dérivés respectant le mode de production en agriculture biologique
- Être présent aux distributions, au nombre de deux minimum dans la saison
- Donner régulièrement des nouvelles de la ferme
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

Engagements communs

Les partenaires s'engagent à **partager les risques et bénéfices naturels** liés à l'activité agricole

(aléas climatiques, ravageurs, maladies, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), le contrat

pourra être révisé lors d'une réunion spécifique.

Modalités

• 2 livraisons dans l'année sont prévues (sans obligation de commander pour les 2 livraisons) :

• **Lundi 25 NOVEMBRE 2024 & date ultérieure à préciser plus tard**

• La commande se fait par l'**intermédiaire d'un tableau en ligne**, et **doit être finalisée deux mois avant la date de la distribution**. La liste peut être actualisée entre les deux distributions en fonction des récoltes.

• Le montant total est à régler par chèque à l'ordre « GAEC Ferme Sapousse », avant chaque livraison à la référente Plantes Sapousse Christine Dessommes, christinedessommes@gmail.com, qui assurera également la distribution et

doit être prévenue en cas d'absence. **Distributions**

Sauf indication contraire, les distributions ont lieu le lundi soir au **Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris, le lundi de 19h à 20h**. La distribution est placée sous l'entière responsabilité

de l'association de l'AMAP des Volontaires.

Exemples de produits disponibles :

- Confitures 5,50 € (framboise, rhubarbe, coing, prune, rhubarbe/fraise...)
- Tartinades 5,80 € (poivronnade, caviar d'aubergine, compotée d'oignons, ketchup...)
- Tisanes simples 4,80 € (aubépine, camomille, cassis, hysope, laurier, lavande, mélisse...)
- Tisanes composées 5,50 € (Trois menthes, Sapousse à se réveiller, Sapousse à digérer...)
- Aromates 3,30 € (basilic, basilic citron, ciboulette, estragon, livèche, marjolaine...)
- Sirops 5,80 € (cassis, lavande, rhubarbe, menthe verte..)
- Sels aux herbes, pot en verre de 100g 6,30€ ; pot en verre de 50g 3,80 €

Sorties à la ferme

Une sortie pédagogique à la ferme partenaire sera organisée **le 29 juin 2025**.

Fait en 2 exemplaires, le

Signature de l'adhérent·e Signature de la Ferme Sapousse